



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71441>

Département(s) de publication : 93

Annonce n° 24-71441

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-71377

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 19/06/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (UCANSS)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 78462143500048

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 93

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mise en place d'une supervision collective dans le cadre de l'offre de coaching Sécurité sociale - Cap'M

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79311000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La mise en place d'une supervision collective dans le cadre de l'offre de coaching Sécurité sociale - Cap'M Les prestations à réaliser sont : - la création du dispositif de supervision ; - l'animation des sessions de supervision ; - et le suivi du dispositif d'évaluation.

**Critères d'attribution :** Les offres ont été analysées selon les critères de sélection figurant dans le Règlement de la Consultation , à savoir : 1. Valeur technique (60 %), appréciée au regard des sous-critères suivants : - sous-critère n°1 (10%) : la compréhension du contexte de la demande et des enjeux ; - sous-critère n°2 (10%) : la proposition de dispositif mis en place pour assurer la supervision collective dans le cadre de Cap' M : - Richesse, originalité de la proposition ; - Qualité et sérieux du programme - sous-critère n°3 (20%) : les modalités de réalisation des prestations : - cohérence du planning de réalisation et moyens mis en oeuvre pour assurer le respect des échéances et le suivi : montée en charge progressive pour supervision collective - méthodes d'animation et adaptation des modalités de

travail au format distancié et collaboratif. - sous-critère n°4 (20 %) : profil des intervenants dédiés à l'exécution des prestations (qualité des intervenants et expériences dans le domaine) 2. Prix (40 %) apprécié sur le montant total du marché.

#### **Section 4 - Informations rectificatives**

- La phrase : « Pour un montant de 110 795 euro(s) HT sur une durée totale de 4 ans (48 mois) reconduction comprise » par : «166 974 euro(s) TTC (PSE comprise) sur la durée totale du marché reconductions comprises » est remplacée par la phrase suivante « le montant du marché est de 166 974 euro(s) TTC (PSE comprise) sur la durée totale du marché reconductions comprises ».

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2024**